
Adrien le Brutal

Numéro d'inventaire : 1986.01251

Auteur(s) : Alfred Chauffour
Michelet

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Auguste-Godchaux (Paul) et Cie (Paris)

Imprimeur : Auguste-Godchaux (Paul), Paris.

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : Collection Godchaux

Inscriptions :

- sous-titre : "Jouer avec des allumettes, c'est commettre une grande imprudence."
- ex-libris : Brouillon. Diot Albert

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Papier et impression polychrome. Crayon de couleurs.

Mesures : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17,1 cm

Notes : Histoire en bande dessinée (6 vignettes légendées) d'Adrien qui martyrise un chien et un camarade avant de finir en maison de correction. Verso: Mêmes illustrations en noir et blanc "Page à colorier par l'élève".

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Filière : Élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

Objets associés : 2007.02364

Cahier de Bruillon Appartenant à Diet Albert

ADRIEN LE BRUTAL

Si tu es brutal envers les animaux, tu le seras envers tes semblables



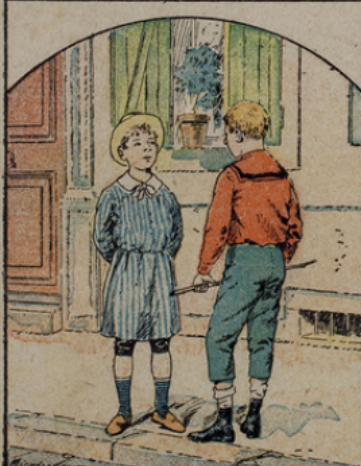
Adrien était brutal et paresseux, il avait toujours un bâton à la main pour frapper les animaux ou ses petits camarades.



Aussitôt qu'un pauvre chien avait le malheur de passer à sa portée, vite, il lui lançait de grands coups de bâton.



Ou bien, il leur attachait, chaque fois qu'il le pouvait, une vieille casserole à la queue, Adrien riait aux éclats de ses méchantes farces.



Il rencontre Lucien à qui il demande de faire une partie de billes, mais connaissant le caractère d'Adrien, Lucien refusa.



Adrien furieux du refus de son camarade Lucien jeta ce dernier à terre avec tant de violence qu'il se fit une forte entaille à la tête et faillit en mourir.



Après cet acte brutal, le père d'Adrien se décida à le faire emmener par un gendarme dans une maison de correction jusqu'à sa majorité. Espérons qu'il en reviendra avec de meilleurs sentiments.